

Bonjour Mr André,

Au moment où j'écris mon texte je n'ai pas de réponse à mes questions. Mais il est à noter que la réponse n'aurait possiblement pas changé mon propos.

Je trouve extrêmement désolant que les gens se déchirent les uns contre les autres parce qu'ils sont pour ou contre les éoliennes.

Pour ma part, je crois que ça ne devrait pas se passer ainsi...et je trouve déplorable ce fait...

Pour débiter, j'aimerais porter à votre attention le fait qu'en 2009 OMS déclare que la grippe AH1N1 est au stade de pandémie, par mesure de précaution le gouvernement du Québec et du Canada offre la vaccination à tous ces citoyens. La facture égale plus, plus, plus...et en plus la firme pharmaceutique n'est pas tenue responsable des effets secondaires qui pourraient survenir.

Un peu plus tôt, OMS ainsi que les diverses ministères de la santé provincial et fédéral et sans oublier hydro Québec, par manque de précaution ne déclare pas que les ampoules fluo compactes sont dangereuses. Les citoyens, l'on appris via l'émission JE... et en passant pour ceux qui écoute l'émission. Il est à noter que les ampoules incandescentes seront interdites, à la vente, je crois à partir de 2012 ou 2013, mais on ne s'enfarchera pas là dessus

Vous comprendrez que je me pose de sérieuse question sur la confiance que je dois avoir envers les différents ministères sur les réponses que nous avons obtenues lors des précédentes auditions.

Le syndrome éolien n'a pas été vraiment étudié. Il n'y a pas eu de réelle étude sur le sujet. Il ne semble pas avoir d'effets secondaires, mais si effets secondaire il y a, nous le serons dans 20 ou 30 ans. Pouvons-nous par principe de précaution éviter, pour le moment, les éoliennes en milieu habité.

Je pense qu'en tant que société nous n'avons pas été foutu de nous munir d'un plan d'aménagement global d'implantation des éoliennes. Nous avons donné, et ce qui est correct, au meilleur soumissionnaire, et où je crois, que là ou le bas blesse, c'est d'implanter des parcs d'éoliennes un peu partout au Québec...

Les promoteurs ont l'odieuse de faire approuver l'implantation des parcs éoliens. Cela met à dos des populations entières qui pourtant au départ ne sont pas nécessairement contre les projets éoliens.

Le Québec doit être un modèle d'un plan énergétique vert. Vert oui... mais il me semble pas pour le moment à n'importe quel prix...

Il me semble, à première vue, que nous n'avons pas de vue à long terme dans ce projet. Hydro Québec nous dit que les lignes de transport coûte cher à construire...oui c'est vrai...un million du kilomètre et c'est pour cela qu'il préconise de réaliser des projets près des poste de connexion. Oui c'est bien beau, mais de ne pas se servir des terres publiques pour l'implantation de parc éolien leur amputent des revenus qui contribueraient à réduire leurs pertes de rentabilité à long terme, il me semble que cela n'a pas été comptabilisé. Je ne peux pas croire que le gouvernement n'y ait songé... où laisse-t-il passer les revenus que pourrait générer l'implantation de parc éolien sur les terres publiques...J'ose espérer qu'il n'a pas pensé que nous sommes...comment dirai-je un peu innocent.

Je m'imagine dans trente ans, pas vraiment moi parce que rendu là... mémère ne sera pas capable... mais d'être obligé d'aller défricher des terres dans le nord qui aujourd'hui ne sont pas exploitées, pour pouvoir avoir des semblants de terre agricole cultivable pour pouvoir nourrir notre population... et ce qui viendra après... il faudra de l'énergie pour que ses populations puissent avoir un minimum de confort... L'électricité ne se rend pas... on va construire des éoliennes et des lignes de transport qui coûteront à ce moment là peu être le double et plus.

Par contre, je m'imagine aujourd'hui avec un plan vert, où nous commençons à implanter un immense parc éolien sur des terres publiques avec la vision que lorsque l'on aura plus le choix pour répondre à la demande, nous implanterons des éoliennes dans le sud de la province plus près des habitations, et si nous n'avons pas le choix à ce moment, nous exproprions des parcelles de terres pour passer des lignes électriques....

Mais en quelque part, honnêtement, avec les diverses options que nous avons aujourd'hui, serions-nous peut-être pas mieux de oui, continuer une implantation de parc d'éolienne sur les terres publiques qui nous donnerait des revenus collectifs, qui permettrait à hydro Québec de réduire ses pertes sur la ligne de transport et en tant que société d'état se tourner et de subventionner l'énergie solaire domiciliaire qui ne nécessite aucune ligne de transport... ceci permettrait à hydro Québec de vendre les surplus, mais se n'est peut être pas assez payant pour la société d'état, les québécois ne payant que peu pour leur électricité c'est possiblement impensable.

J'ai l'impression que nous avons perdu de vue qu'hydro Québec est une société d'état, donc un bien collectif. Pour le moment, je me demande si l'implantation des éoliennes n'est pas commanditée par loto Québec Bingo Monsieur X, pour le bien de la collectivité, nous vous paierons des redevances pour les 20 prochaines années. Tandis que Monsieur Y lui verra une partie de ses terres expropriées à un prix ridicule, pour le bien de la même collectivité.

Les retombées économiques de ce projet seront pour le promoteur ce qui est normal, et pour quelques citoyens qui auront des éoliennes chez eux. C'est vrai qu'il ne faut pas oublier les municipalités qui auront un petit bonbon pour faire avaler à ces citoyens le projet.

De l'autre côté de la limite territoriale de Saint-Valentin et de Saint-Paul de l'Île aux Noix, les citoyens des autres municipalités n'auront rien et ils se verront imposés le parc éolien, et ce toujours pour le bien collectif.

Je suis tenté de vous dire que dans plusieurs situations, nous avons souvent l'habitude de dire qu'il y a 2 poids, 2 mesures, mais dans ce projet je vous dirai qu'il y a 2 poids et 25 mesures.

Vous comprendrez que je suis pour l'implantation de parc éolien sur des terres publiques qui permettrait d'enrichir la collectivité, et quant contre parti, je suis contre le projet du parc éolien de Saint-Valentin et de Saint-Paul de l'Île aux Noix, car il se fait sur une base d'enrichissement de quelques citoyens au détriment de 99% des autres citoyens, et ce toujours pour le bien de la collectivité.

En terminant, j'aimerais féliciter tous ceux et celles qui ont gagné à la nouvelle loterie éolienne.

Merci à vous de m'avoir entendu
Jeannine Pinard

Mémoire pour le projet du parc éolien Saint- Valentin et Saint-Paul de l'île aux Noix.

2 pages

Jeannine Pinard

78A, rue Saint-André
Saint-Henri de LaSalle QC
J0L 1V0
451-346-1545